

**Financement**

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

**Organisme responsable et contact**

UNIVERSITE DE LIMOGES  
Direction de la Formation Continue et de l'apprentissage  
05.55.14.90.70  
dfc@unilim.fr

**Accès à la formation****Publics visés :**

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

**Sélection :**

Dossier  
Entretien

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

**Conditions d'accès :**

Peuvent accéder au Master 1 Droit notarial les étudiants titulaires d'une licence de Droit. La candidature d'étudiants diplômés d'autres types de licences reste envisageable si leur formation correspond aux pré-requis nécessaires à ce diplôme et leur permet de justifier d'une formation de base dans les matières juridiques liées au droit privé. Candidature en M1 via la plateforme MonMaster. Pour accéder en M2, les étudiants devront être titulaires d'une première année de Master de Droit. Toutefois, la candidature d'étudiants diplômés d'autres types masters est envisageable si leur formation correspond aux pré-requis nécessaires à ce diplôme. L'essentiel est qu'ils disposent d'une formation de base dans les matières juridiques liées aux droits privé. Pour candidater en Master 2 Droit notarial, les étudiants doivent déposer un dossier de candidature sur la plateforme e-candidat (lettre de motivation, attestation de crédits, relevé de notes et descriptif des matières acquises). L'entrée se fait après étude des UE capitalisées par l'équipe pédagogique. Un jury examinera les demandes relatives aux procédures de validation d'acquis de l'expérience professionnelle (VAE, VAP...). Pour plus de renseignements : Pour le Master 1 : Service scolarité de la FDSE Mail fdse.scolarite@unilim.fr Tél 05 55 14 90 03 Pour le Master 2 : Secrétariat Master Droit Notarial Mail gulnaz.coban@unilim.fr Tél 05 55 14 90 16

**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

Le Master Droit notarial a pour objet l'acquisition des connaissances et des savoir-faire dans le domaine de la rédaction d'actes courants et en matière de conseil patrimonial. Le Master prend appui sur une collaboration suivie avec le Notariat. L'intervention d'universitaires spécialisés et de professionnels donne au Master un caractère à la fois théorique et pratique favorisant l'insertion professionnelle des étudiants.

**Contenu et modalités d'organisation**

La formation aborde de façon approfondie les matières juridiques indispensables à l'exercice des activités notariales et de conseil en ce domaine : droit du patrimoine (droit de l'immeuble, du fonds de commerce et plus généralement de la propriété ; droit patrimonial de la famille), droit de l'urbanisme, de l'environnement et droit rural, droit des actes courants, du crédit et du recouvrement, fiscalité spécifique propre au droit immobilier et aux transmissions patrimoniales. En Master 2, la formation professionnelle est complétée par la réalisation d'études de cas, (intégrés à l'UE de Pratique professionnelle et développe l'aptitude à l'analyse de dossier et l'apprentissage de la rédaction d'actes notariés. L'accent est mis sur l'acquisition des savoir-faire professionnels. A cette fin, le Master développe la pratique de l'anglais juridique et, dans un souci de recherche immédiate d'emploi, prévoit une initiation à la comptabilité de base et une formation à la pratique des logiciels professionnels.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

**Validation(s) Visée(s)**

**Master mention droit notarial - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)**

**MON COMPTE FORMATION** Éligible au CPF

**Et après ?****Suite de parcours**

Le Master 2 Droit notarial constitue la première année d'études menant au Diplôme Supérieur du Notariat (DSN), voie d'accès la plus prestigieuse aux professions notariales. Pour y accéder, les étudiants diplômés du Master 2 devront effectuer deux années de formation complémentaire en alternance. Les titulaires du Master 2 Droit notarial peuvent également exercer directement une activité professionnelle en qualité de collaborateur d'étude notariale.

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
-----------------	--------------------	-------	------------------------	------------------	-----	-----------

**00226124**

du 01/09/2021 au  
30/06/2023

Limoges (87)

**UNIVERSITE DE  
LIMOGES**

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

FPC

**00369877**

du 01/09/2023 au  
30/06/2025

Limoges (87)

**UNIVERSITE DE  
LIMOGES**

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

FPC

**00374982**

du 01/09/2022 au  
30/06/2024

Limoges (87)

**UNIVERSITE DE  
LIMOGES**

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

FPC